

Rapport de la CoFin sur le préavis N°5-2019 concernant le remplacement du véhicule utilitaire « SCAM » du service des forêts

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le lundi 25 février à 19h30. Etaient présents : Messieurs Alain Vionnet, Président, Stéphane Jaquet, Vice-président, Marc Châtelain, Roland Rapin, Cédric Tercier et Pascal Viénet. Madame Barbara de Kerchove s'était excusée.

Monsieur Alain Bovay, Syndic, responsable des finances ainsi que Monsieur Stéphane Roulet, boursier communal, ont participé à notre séance et nous les remercions de leurs explications.

Le véhicule de marque SCAM acquis en 2006 est en bout de course ; vu les importants frais à engager pour une remise en état, son remplacement est inéluctable. Une seule offre a été enregistrée vu la spécificité du véhicule et ce malgré plusieurs demandes à des garages.

La vente du véhicule actuel « Scam » est envisagée ; la municipalité s'engage à communiquer au conseil le montant du produit de la vente.

Cette acquisition est une charge liée à l'entretien des forêts, de sorte que la commune va bénéficier d'une redistribution au titre des dépenses thématiques de la péréquation cantonale. La municipalité s'engage à communiquer au conseil ce montant.

Conclusions

Au vu de ce qui précède et après délibérations, les membres présents de la CoFin acceptent à l'unanimité le préavis et proposent au Conseil communal et sous réserve des conclusions de la commission ad hoc d'approuver les conclusions du préavis N° 5-2019, à savoir :

- Autoriser la municipalité à acquérir un véhicule utilitaire IVECO modèle 55S18H WX – C5CS ainsi que ses accessoires, selon le descriptif (cahier des charges) ci-dessus ;
- Accorder la dépense nécessaire de CHF 127'366.-;
- Prélever ce montant sur la trésorerie ordinaire ;
- Imputer cette dépense sur l'exercice courant ;
- Autoriser la municipalité à encaisser le produit éventuel de la vente du véhicule actuel de marque SCAM.

Pour la CoFin :

Le président-rapporteur



Alain Vionnet

Un membre



Pascal Viénet